

PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 24 JUIN 2017

Présents : Fabrice Chantriaux, Frédéric Robin, François Fouchet, Christine Merlier, Jean-Luc Pacaud, Bertrand Gouffault (arrivée à 9h20), Fabien Valo (arrivée à 9h38), Patrick Piau, Adrien Dodu, Murièle Laguette, Jean-Luc Barboza (arrivée à 9h10), Jean-Marc Bruneau, Michel Amigues, Jean-Robert Reynaud.

Absents excusés : Fabien Lacombe, Michel Vasselon

Absents non excusés : Patrick Wolfarth

Invitée : Edith Guérin

❶ VOTE DU PV DU COMITE DIRECTEUR DU 08 AVRIL 2017

Frédéric exprime le fait qu'il n'a pas pu réaliser le PV du dernier Comité Directeur car il a perdu ces notes. Il a envoyé un mail afin que les membres puissent lui redonner les notes de la rubrique « Tour des Commissions ». Seul Fabrice a répondu (merci à lui). Frédéric laisse jusqu'au 10 juillet 2017 aux membres pour renvoyer leurs annotations.

Afin de simplifier la rédaction des PV des Comités Directeurs, il propose pour chaque réunion :

- Un relevé de décision,
- Un tableau par commission proposé par Patrick PIAU. Chacun devra remplir un document comportant le compte rendu des informations qu'il aura à transmettre et les questions posées et qui sera consultable par tous en ligne sur le site du Comité

❷ INFORMATIONS GENERALES

Jean-Luc prend la parole pour énumérer les informations à donner depuis le dernier comité directeur :

- AG de St Marceau Orléans TT du 28/6/2017 => Patrick Piau se propose pour représenter le CDTT45,
- Information de la Ligue CVDL : agrandissement des salles du pôle France et pôle espoir à Tours,
- Réception d'un courrier du Conseil Départemental : subvention 19 000 €. Jean-Luc remercie Edith pour son travail sur le dossier de demande de subvention,
- Depuis début juin, Jean-Luc a participé à plusieurs Assemblées Générales de club : CJF Fleury Les Aubrais, Ménestreau en Villette, Chanteau, Châteauneuf sur Loire, Smoc Saint Jean de Braye, Ormes et Montargis.
- Il a de plus, participé à l'organisation d'une journée « découverte du Tennis de Table » dans le centre ville de Gien le samedi 17 juin (Ping tour local),
- Il a posé différentes questions à Mr QUIGNON, président de la Ligue CVDL,
- Invitation à l'AG Cléry St André le 28 juin 2017 à 18h,
- Invitation à l'AG le 30 juin 2017 à 19h du club de Ping St Jean 45,
- Invitation à l'AG le 30 juin 2017 à 19h du club de l'US Orléans, Frédéric représentera le Comité à cette occasion.

- Remerciements à Jean-Marc, Nicolas et Gregory pour l'organisation du PPP, une grande réussite !

⑤ TOUR DES COMMISSIONS

François FOUCHET

- Finale Loisirs le 16/06/2017 à Donnery au lieu de Cléry, 8 équipes présentes, le challenge est remporté par le club de Donnery TT.
- Coupe du Loiret : Très mauvais retour sur le 2^{ème} tour à Olivet (mauvaise gestion des rencontres),

Michel AMIGUES (Trésorerie) : 5664 € de résultat provisoire du bilan dans l'attente de l'arrêté définitif des comptes (dont 2500 € de bénéfices dûs à l'organisation du 1^{er} tour de CF de N1 Dames). Adrien précise que le Comité investit les subventions et autres aides des partenaires et collectivités dans les actions pour le Tennis de Table. Michel trouve que le résultat est très largement positif.

Le solde des comptes au 24/06/2017 :

- 6 600 € sur le CACL,
- 20 000 € sur la LBP
- 42 300 € sur le Livret A
- 321 € d'intérêts.

Edith est remerciée pour le travail de suivi des éléments comptables et saisie qu'elle réalise tout au long de la saison.

Jean-Marc BRUNEAU (Sportive)

- **Coupe du Loiret** : 45 équipes inscrites (constat sur la baisse du nombre d'équipes engagées). Pour le tableau C, les points classement ont été baissés mais cela n'a pas eu l'effet escompté d'obtenir des inscriptions d'équipes supplémentaires.

Nous constatons des difficultés d'organisation des tours : au 1^{er} et 2^{ème} à PSJ, au 2^{ème} tour, le mercredi à Olivet. Il n'y avait personne du club pour gérer le déroulement de la compétition. Pas de JA sauf pour le troisième tour (tour final). Certaines équipes n'ont pas respecté l'ordre des rencontres à jouer. Enfin, les équipes n'ayant plus rien à jouer dans la phase de poules, déclarent forfait au détriment des autres équipes.

Murièle demande qu'à chaque tour il y ait un JA. Les clubs reçoivent une feuille de déroulement des parties. Ils n'ont pas à aller sur SPID pour l'organisation des rencontres.

Les équipes n'ayant plus rien à espérer de la compétition, ne viennent pas et ne préviennent pas de leur absence. Il faut réfléchir à une formule plus attrayante => idée Coupe à élimination directe.

Tableau A : vainqueur : l'USO sur 6 équipes engagées

Tableau B : vainqueur : le CMPJM Ingré sur 18 équipes engagées

Tableau C : vainqueur : l'ES Ormes sur 21 équipes engagées

- **Coupe Mixte** : les résultats du tour régional sont sur le site de la Ligue du CVDL.

- **PPP** : finale => 900 enfants ont participé aux phases locales. 254 enfants pour 33 écoles qualifiés pour la finale (inscription en ligne : 121 réponses dont 5 absents et 9 inscrits sur

place). 125 enfants ont réellement participé à la finale (2 juin 2017). Merci au club du CMPJM d'Ingré, aux éducateurs sportifs, aux JA et à Florian Tanchoux pour l'organisation du cadre informatique de cette compétition. Un sac comprenant les informations pour aller vers un club proche de leur domicile a été remis à chaque participant. Leur adresse mail a également été relevée. Ils pourront donc être relancés en début de saison. Ce sera 125 licences événementielles qui seront prises en compte pour le département. Le suivi de cette action (demandé par Fabrice) devra se concrétiser en septembre 2017, entre autre sur les communes où il y a un club ou section existant.

Murièle LAGUETTE (Arbitrage) : Remerciements pour les juge-arbitres sur leur investissement sur les dernières compétitions individuelles et entre autre pour Jean-Marc pour avoir géré la finale de la Coupe du Loiret.

Bonne idée d'avoir nommé 2 JA sur les finales par équipes départementales. Idem sur la finale PPP. Cependant, un turnover doit être prévu tous les ans afin que tout le monde puisse œuvrer. Il faudrait faire la même chose aux Interclubs (commentaire de Patrick. P)

Christine MERLIER (Commission Sportive Départementale) :

- Titres départementaux du Loiret : Remerciements de Christine à Edith pour l'envoi de la convocation pour les joueurs et joueuses, aux JA (pour les dons de leurs prestations) à Jean-Luc Barboza (convocation arbitres), du JA principal (pour l'organisation du POT) et du club du CMPJM Ingré TT pour la mise à disposition et l'installation de la salle. Adrien demande qu'une note soit faite aux joueurs pour leur rappeler les règles en matière de conformité des raquettes. Il a été constaté trop d'irrégularités (accrocs sur la raquette) sur ce point. Un débat se lance entre les membres à ce sujet.

- Championnat par équipes : Envoi des feuilles de rencontres du championnat seniors/vétérans : plus d'envoi de feuilles de rencontres au CD45 à condition que les clubs saisissent les scores (manches et points) des rencontres sous SPID ou en cas de départages ou de réserves/réclamations.

Mixité complète entre le championnat masculin et féminin ? En attente de documents officiels de la FFTT / Ligue CVDL.

Fabrice CHANTRIAUX (Vétérans) :

Championnat de France Vétérans individuels - Auch (32) du 15 au 17 avril 2017

6 pongistes Loirétains présent(es) :

V1 Dames : Sylvie CHERCHOUR (CP du Gâtinais) & Christine MERLIER (US Chapelloise TT)

V3 Dames : Edith GUERIN (US Chapelloise TT)

V1 Messieurs : Fabien PONCELET (CMPJM Ingré)

V2 Messieurs : Laurent LORTHIOIR (St Marceau Orléans)

V4 Messieurs : Alain LAKOMSKI (Pannes PPH)

3 médailles de bronze obtenues :

Sylvie Cherchour en V1 Dames ;

Sylvie Cherchour en V1 Double Dames (associée à G. Moreau du CAM Bordeaux)

Edith Guérin en V3 double dames (associée à Odile Legout de St Nazaire)

Titres par équipes vétérans - Neuville aux bois le 19 mai 2017

Bel accueil du club de Neuville aux bois qui a installé 27 aires de jeu pour l'organisation de ces titres.

Un gigantesque poulet basquaise là aussi préparé par le club de Neuville aux bois a permis de réunir plus de 120 convives pour clôturer cette saison vétérane d'une belle manière pour nos pongistes Loirétains !

Vainqueurs des titres vétérans 2017 :

- D1 St Marceau Orléans (1)
- D2 St Marceau Orléans (2)
- D3 CJF Fleury (2)
- D4 US Sandillon TT (2)
- D5 AL La Source (1)

Coupe Nationale Vétérans - Finale nationale - Poitiers (86) le 10 & 11 juin 2017

- ➔ Tableau A (- 50 ans) Pas d'équipes du Loiret,
- ➔ Tableau B (- 60 ans) Ent. St Marceau / CP Gâtinais termine 4^e sur 18
- ➔ Tableau C (+ 60 ans) USM Saran termine 19^e sur 21

Jean-Luc BARBOZA (Arbitrage) :

- 1) Juge-arbitrage du Championnat par équipes Régional ou National
 - ☞ 1^{ère} phase : **168** rencontres juge arbitrées sur **170**
 - ☞ 2^{ème} phase : les **179** rencontres ont été juge-arbitrées

- 2) Problème Amendes récurrentes Nationales 3 à Olivet

Problème signalé en cours de saison par Arnaud Boudon.

Une proposition proposée par JLB mais pas mise en place en cours de saison : Donner une liste d'AC et/ou d'AR aux JA1 avant chaque rencontre fournie par le club recevant ou le capitaine de l'équipe concernée (mention sur la feuille de rencontre).

Suite à un dernier message de Fabien Valo ces derniers jours, puis d'Arnaud Boudon, suite à ma réponse, ce sujet sera abordé lors de la réunion des arbitres du 16 septembre 2017. Les échanges de messages ont été lus en séance.

2017. Un responsable d'Olivet et un d'Ingré y seront invités.

Jean-Luc BARBOZA (Sport dans l'Entreprise)

- 1) Résultat des finales par équipes du 10 juin 2017

Le Loiret n'est représenté que dans deux divisions, la D1 et la D3.

Pas d'équipes disponibles en D2.

La division 4 du Loiret n'est pas qualifiée car inexistence d'équipes de Division 4 dans les autres départements de la Ligue du Centre Val de Loire.

En Division 1, le Club Corpo 45 BTP CFA remporte le titre de Champion pour la deuxième année consécutive,

En Division 3, le Club Corpo 45 AS THALES nouvellement arrivé cette saison dans le championnat, remporte pour sa première, la finale régionale.

2) Problème de calendrier pour les Individuels départementaux du Sport dans l'Entreprise

La date décidée par le responsable de la Commission du Sport en Entreprise a été modifiée suite à un mail peu sympathique.

N'ayant pas l'esprit rempli de rancune, Jean-Luc a vu son Président Hervé Vervialle du Cercle Jules Ferry hier soir.

Le tournoi du CJF a lieu le 14 janvier 2018 et l'installation était prévue le samedi après-midi.

Si nous disposons de la salle vers midi, il est possible d'installer le gymnase pour 13 h 30 avec le début des rencontres à 14 h 00.

Suite à l'accord d'Hervé, les Indivs. Corps auront donc lieu le 13 janvier 2018 dans le Gymnase Guy Moquet à Fleury les Aubrais.

Patrick PIAU : (Formation des cadres d'arbitrage) : La ligue CVDL souhaite que le statut des formateurs des arbitres/JA, change (bénévoles, CDDI, Auto-entrepreneurs). Dates de formation arbitres => 2 à valider - dans l'attente de la décision d'Adrien.

Le nouveau numéro de téléphone portable de Patrick est le : 06.50.89.04.39

Il annonce également qu'il sera en retraite dans 30 jours.

Fabien VALO (CDJT) :

- Championnat Jeunes : son déroulement s'est bien passé sur la saison.

- TJJ : très bonne gestion de l'organisation de la compétition tout au long de la saison. Murièle demande si la période de pointage des joueurs pourrait être modifiée soit par exemple positionnée de 13 h 45 - 14 h 15 au lieu de 14 h 00 à 14 h 30 ceci afin de pallier l'absence des joueurs et de permettre une refonte des poules. Il faut appliquer le règlement, le JA doit lancer la compétition sans modifier les poules initiales. A noter que ce genre de discussion doit être échangé en commission et non en Comité Directeur.

- Autorisation pour que Grégory LEBAS encadre une heure ¼ au lieu de 1h 30 dans les clubs ? Décision => Non sauf décision du bureau directeur. A en rediscuter en bureau directeur.

Le coût horaire d'intervention de Grégory dans les clubs peut-il passer de 28 à 30€ ? Frédéric s'y oppose au regard du bénéfice prévu sur cette saison. Le Trésorier fera des propositions pour décision finale et éventuelle application sur la saison 2019 - 2020.

Frédéric (Secrétariat) : 2986 licences dont 1558 licences traditionnelles et 1428 licences promotionnelles. Frédéric fera une analyse des licences par catégorie et sexe pour comprendre leur évolution.

Edith (Secrétariat) : elle annonce une proposition d'un changement de bureau (anciens bureaux du Comité départemental de Basket Ball se libérant). Les bureaux seront plus adaptés à l'organisation du Comité (bureau des salariés et pièce de réunion séparée mais

contigües) pour les élus. Après échanges, la décision de demander à l'Association de gestion de la Maison du Sport de changer de bureau (2 bureaux seront souhaités) est entérinée. Frédéric s'occupe de faire la demande.

④ VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2017 - 2018

Adrien

2 budgets prévisionnels présentés (2017 - 2018 et 2018 - 2019 - voir fichier Excel en pièce jointe).

Sur celui de 2018 - 2019, vote sur 1 € d'augmentation sur les licences => 1 abstention (JMB). Pas de contre. Résolution adoptée.

Tarif licence promotionnelle : la quote-part Ligue CVDL devrait revenir au Comité.

Adrien devrait envoyer aux membres le document présenté ce jour.

Présentation du budget prévisionnel à adopter au prochain comité directeur avec accord de principe pour la validation des comptes. Il manque la part du CNDS en attente, réponse à recevoir très prochainement.

En parallèle, l'USM Olivet a demandé le financement de deux aires de jeu, le Comité valide cette proposition.

⑤ VOTE DU PROJET DU COMITE 2017 - 2018

Frédéric présente la synthèse du document qu'il avait transmis aux élus pour remplissage. Il laisse un délai supplémentaire jusqu'au 10 juillet 2017 pour qu'il soit complété davantage afin de concrétiser les actions à mettre en œuvre.

Une discussion, hors sujet, sur les formations des arbitres (décentralisation des lieux de formation) s'engage.

Sujet traité en plus de l'ordre du jour => la présentation du calendrier 2017 - 2018 : Christine présente les échéances, des modifications de dates de compétitions sportives, l'ajout des dates des CD sont réalisés. Les dernières modifications sont à transmettre avant dimanche soir afin que le calendrier soit transmis aux clubs dans la foulée.

12h06 départ Fabrice.

⑥ PREPARATION DE L'AG 2017

Dans l'optique de la préparation de l'AG du Comité qui aura lieu le vendredi 15 septembre 2017, Frédéric demande aux responsables de commission ou d'actions de transmettre leur compte rendu de la saison pour le 21 août 2017 dernier délai. Un point sur l'organisation de l'AG sera fait lors de la prochaine réunion.

⑦ MERITE DEPARTEMENTAL 2017

Après propositions du secrétariat et de certains membres et vote, les récipiendaires pour cette édition 2017 sont :

Médaille de BRONZE (propositions clubs) :

- DUCHAILLUT Jean-Yves (ES ORMES)
- VACQUET Pierre (ST MARCEAU ORLEANS)
- LEFRANCOIS Benjamin (US SANDILLON),
- REYNAUD Vinciane (SMOC TT),
- ENGEL Stéphane (SUD LOIRE).
- QUETARD Nicolas (USM OLIVET)*

*Demande arrivée hors délai mais entérinée par le CD du 24/6/2017

Médaille de BRONZE (propositions CDTT45) :

- MARPEAUX Denis (FEROLLES-VIENNE TT).

Médaille D'ARGENT (propositions CDTT45) :

- TRIOREAU Dany (CMTT MEUNG SUR LOIRE) - Bronze : 2009,
- REYNAUD Jean-Robert (USM OLIVET) - Bronze : 2011,
- VASSELON Michel (SUD LOIRE) - Bronze : 2011,
- HUGUET Claude (SUD LOIRE) - Bronze : 2012,
- PERRET Patrick (USM SARAN) - Bronze : 2012,
- VERVIALLE Hervé (CJF FLEURY LES AUBRAIS) : Bronze : 2012

Médaille D'OR (propositions CDTT45) :

- GOUFFAULT Bertrand (USM OLIVET) - Argent : 2012,
- PHILIPPEAU Philippe (US ORLEANS) - Argent : 2013,
- ROUSSEAU Michel (US SANDILLON) : Argent : 2013.

⑧ QUESTIONS DIVERSES

- Fabien V. demande quel est le système de rémunération des cadres techniques pendant les stages. La réponse qu'il lui ait apportée est la suivante : soit l'intervenant a une micro-entreprise et il transmet au Comité une facture de prestation. Soit une mise à disposition du club est prévue avec le Comité (convention à mettre en place entre le club et le CDTT45), soit le Comité fait un Contrat à Durée Déterminée Intermittent aux intéressé(e)s. Sachant que la rémunération des cadres techniques pour les stages a été votée avec les autres tarifs du comité, en Assemblée Générale pour l'olympiade.

- Murièle demande des informations sur la mise en œuvre des nouvelles dispositions du Certificat Médical. Edith l'informe que tous les documents à ce sujet sont sur le site du Comité et que les clubs ont été prévenus de ces nouvelles mesures. Elle explique le nouveau cheminement aux membres.

- Une discussion s'engage également sur la rémunération de la prestation des juge-arbitres lors du championnat par équipes (JA1), l'interlocuteur privilégié à contacter à ce sujet est Philippe LEBON, responsable de la CRA de la ligue du Centre Val de Loire.

- Suite à la fusion des régions françaises, la nomenclature des clubs sous SPID a été modifiée. Ainsi, le numéro des clubs de la Région CVDL commencent dorénavant par 04 suivis du numéro de département et de leur numéro de club précédent, soit par exemple 04450410 pour l'USM Olivet. Ce changement sera effectif vers le 5 juillet 2017. Cette information devrait apparaître au bulletin officiel de la FFTT de septembre 2017.
- Jean-Luc P. indique que le règlement financier de la réaffiliation des clubs doit être réalisé au 30 juin 2017. Dans le cas contraire, les joueurs seront libres de changer de club sans passer par la procédure des mutations.
- Christine indique qu'au niveau régional, les clubs n'auront plus à envoyer les feuilles de rencontre du championnat par équipes sauf en cas de réserves ou cartons.
- Après recherche d'informations sur le sujet et confirmation, les féminines pourront jouer en championnat par équipes Séniors (messieurs) de la N3 à la N1.
A l'échelon départemental, un vote est réalisé à ce sujet en séance. Il est adopté à l'unanimité des présents de s'aligner sur la même règle que les équipes nationales.

Fin de réunion : 12H30.

Le Président,
Jean-Luc PACAUD

Le Secrétariat,
Frédéric ROBIN